

## L'hébergement des migrants chez les particuliers, une démarche citoyenne

En Isère, afin d'apporter une réponse humaine à la problématique de l'hébergement des migrants, des collectifs citoyens s'organisent. Ils développent des propositions d'hébergement ainsi qu'un accompagnement auprès des migrants, des demandeurs d'asile mais aussi des réfugiés. L'importance de ces mouvements citoyens et leur développement interrogent et démontrent la nécessité d'échanger autour de leur fonctionnement, leurs pratiques, mais aussi de leur devenir.

### **Autour du logement des migrants : une crise migratoire et une réponse citoyenne pour pallier à l'absence de réponse des pouvoirs publics**

Le département de l'Isère doit faire face à l'arrivée massive de nouveaux ménages, s'inscrivant dans la crise migratoire observée à l'échelle nationale et européenne. En 3 ans, le nombre de mineurs étrangers à s'installer en Isère aura quadruplé, puisque l'on prévoit 1 400 nouvelles arrivées en 2017, contre 350 observées en 2015. La présence toujours plus importante de migrants (demandeurs d'asile, ménages sans titre de séjour, réfugiés...) vient interpeller les politiques publiques et les conditions d'accueil qu'on entend leur réserver.

La situation administrative, fragile ou provisoire<sup>1</sup>, de ces ménages les confronte à des freins et des obstacles, qui rend difficile voire impossible leur accès à un logement. S'ils existent des hébergements spécifiques pour les demandeurs d'asile, l'offre est insuffisante et temporaire. Pour les personnes en situation irrégulière, le seul recours reste le 115, ils deviennent ainsi des publics de l'urgence alors que leur besoin d'accueil se décline en mois voir en années. A noter que le dispositif d'urgence, dont la mission première reste un accueil temporaire dans l'attente d'une orientation, est totalement saturé.

Ils se nouent ainsi d'importantes questions autour des migrants : accueillir ou ne pas accueillir ?

A situation illégale, logement illégal, à situation précaire, logement hors norme, l'initiative privée et citoyenne devient alors la seule issue. De nombreux collectifs se sont ainsi constitués en Isère pour agir face à un constat sans appel : des institutions qui ne font pas face. Ils ont décidé d'accueillir ces personnes exclues des politiques publiques pour lesquelles aucune solution n'est apportée.

### **Le respect d'un cadre et des règles : un préalable nécessaire à l'accueil des migrants**

Les témoignages des personnes impliquées au sein des collectifs convergent tous vers le besoin de poser un cadre et des règles. Les ménages peuvent ainsi être accueillis dans la dignité ; et les familles accueillantes selon les conditions qui leur conviennent dans le respect de leur intimité. En raison de la diversité des publics accueillis, ils adoptent leur propre règlement et adaptent leur accueil selon des règles de flexibilité et de souplesse tant sur les questions de durée, de fréquence que sur l'accompagnement proposé.

#### Accueil Migrant Grésivaudan

Ce collectif de citoyen s'est créé début 2016, avec pour objectif l'accueil des migrants. Pour ce faire, ils ont obtenu la mise-à-disposition de logements soit par la mairie, soit pas un bailleur social. A ce jour, ils disposent de 5 logements sur les communes de Crolles, Bivier, Meylan, Montbonnot, et Pontcharra. Afin de pouvoir assumer les charges relatives aux fluides (eau, électricité, gaz), une collecte de fond a été réalisée. Ils accompagnent et soutiennent les familles hébergées d'un point vue financier mais aussi dans leurs démarches quotidiennes afin qu'ils puissent s'insérer.

<sup>1</sup> Les demandeurs d'asile, détenteurs d'un récépissé, se retrouvent en situation régulière uniquement pendant la période d'étude de leur demande. Une fois que la décision finale a été rendue, généralement suite au passage devant la cour nationale du droit d'asile (CNDA), ils se retrouvent soient en situation régulière en obtenant le statut de réfugié, soit ils sont déboutés du droit d'asile et s'installent de manière illégale sur le territoire. A noter que si les réfugiés bénéficient d'un titre de séjour, celui-ci ne peut leur être octroyé que pour une durée d'un an pour certain (protection subsidiaire).

### Le réseau Welcome :

Ce réseau, né en 2009, au sein de JRS France (Service Jésuite des Réfugiés) propose, dans une trentaine de villes, à des familles et à des communautés religieuses, d'accueillir un demandeur d'asile pendant 4 à 6 semaines, dans un délai de 6 à 9 mois. Les durées de séjour sont flexibles et variables selon les familles. En Isère, 115 familles accueillent des demandeurs d'asiles. Elles proposent un petit-déjeuner et au moins un repas dans la semaine. Aux côtés des familles qui prennent en charge l'hébergement, un tuteur est désigné pour suivre le parcours du demandeur d'asile, l'aider dans ses démarches et assurer le passage des personnes d'une famille à une autre. Depuis peu, ils accueillent également des mineurs, par 2 afin qu'ils se sentent moins seuls et faciliter ainsi les liens. Des groupes ont également été constitués afin d'échanger sur les pratiques et les difficultés mais aussi pour partager tout simplement cette belle expérience que tous considèrent comme bénéfique.

### Le réseau Esaïe et les Mineurs Isolés Étrangers déclarés majeurs

Ce réseau a été créé, en mars 2011, au sein du Diaconat Protestant. Il accueille un public spécifique qu'ils décrivent comme des « invisibles », ceux qui n'ont aucun droits et qui se retrouvent exclus du corps social : les personnes non reconnues mineurs, les MNA (mineurs non accompagnés, anciennement MIE – mineurs isolés étrangers). Ils ont entre 16 et 18 ans et ces jeunes sont particulièrement vulnérables. Ils sont arrivés en France sans parents ou famille proche, et sans représentant légal. L'accueil, des 10 jeunes mineurs déclarés majeurs, est organisé par périodes avec des fréquences et des durées en fonction des volontés définies par les familles. En revanche, elles ne peuvent pas choisir les personnes qui leur seront orientées. Les familles s'engagent à les héberger ainsi qu'à les accompagner dans la prise en charge de leur vie quotidienne par l'apprentissage des codes et des modes de vie. Ils insistent sur la notion de cheminement avec les familles et le développement de partenariat avec les associations. Leur soutien est complémentaire de celui que les associations spécialisées sont en mesure de leur apporter.

### ADA – Réfugié Bienvenu

Ce collectif de bénévoles issu pour certains de l'association ADA (Accueil demandeur d'asile) s'est constitué au printemps 2016 pour aider des réfugiés au niveau de l'agglomération grenobloise. Un partenariat a été engagé avec l'association Un toit pour tous (UTPT) pour la mise à disposition de 2 appartements via l'agence Territoires AIVS. Un travailleur social de la structure assure aussi une coordination et un suivi des ménages. Ces différents partenariats leur permettent de les accompagner dans les difficultés quotidiennes par des conseils spécialisés mais aussi par des outils spécifiques leur permettant de récolter des fonds. Ils permettent l'établissement d'un cadre et une coordination entre les acteurs du logement, du social et les bénévoles pour le suivi des familles.

### CARM (collectif d'accueil des réfugiés en Matheysine)

Ce collectif, né en mai 2016, accueille 2 familles de réfugiés et demandeurs d'asile. Ils agissent en collaboration avec l'ADA et sont également partenaires d'Un toit pour tous. Un appel au don a été réalisé via la plateforme afin de financer le loyer et les charges que les membres ne sont pas en capacité d'assumer seuls.

### APARDAP et collectif migrant en Isère

Association de parrainage républicain des demandeurs d'Asile et de protection, qui a pour objet général de contribuer au bon accueil des étrangers. Elle regroupe des parrains, dont le rôle est d'accompagner bénévolement dans les démarches administratives et sur le plan humain les migrants. La question de l'hébergement est une préoccupation récente pour l'APARDAP. Suite à la saturation du dispositif d'urgence, à la pénurie de logement, et à la forte augmentation des demandes d'hébergements par les familles accompagnées, ils ont décidé d'agir.

Ils soulèvent une problématique importante au sujet des familles puisqu'elles sont difficilement hébergées au sein du dispositif d'urgence, qui accueille principalement des personnes isolées.

Face à ces constats, une plateforme est née. Elle permet de coordonner les actions des habitants volontaires, du monde associatif et des mouvements caritatifs pour aider les migrants de Grenoble et des villes proches.

L'Apardap a également entrepris des démarches auprès des bailleurs sociaux, des mairies et de l'établissement foncier local avec lesquels des conventions ont été contractées pour la mise-à-disposition de logements. Un partenariat a aussi été engagé avec Un toit pour tous pour la gestion locative de ces logements via l'Agence Territoire AIVS.

### **Une solidarité locale et un réseau de partenaires indispensables à la création et au maintien des collectifs citoyens**

L'ensemble des collectifs s'appuient sur des associations partenaires pour assurer leurs missions d'accueil :

- La CIMADE, l'ADA, l'ADATE ou l'APARDAP : associations spécialisées dans le droit d'asile et des étrangers pour les démarches administratives et juridiques
- Un toit pour tous pour le suivi social, ainsi que la recherche de logement et de fonds
- Les mairies ou les bailleurs sociaux pour la mise-à-disposition de logement
- les associations locales afin que les personnes s'investissent dans des activités culturelles ou sportives mais aussi s'insérer dans la société par l'apprentissage de la langue française. A noter que les personnes en demande d'asile n'ont pas le droit de travailler.
- Les institutions scolaires, médicales (médecin du Monde, CMP...)

Les membres de ces collectifs soulignent l'importance de ces soutiens et partenariats sans lesquels ils ne pourraient exister et subsister tant d'un point de vue financier qu'au niveau du suivi administratif, juridique et social de ces ménages... Ils leur apportent un cadre, qui selon eux mériterait d'être renforcé en termes de coordination et d'outils.

### **Des nombreuses interrogations en suspens mais une volonté d'agir pour construire une société solidaire et accueillante face à une problématique constamment reformulée et retravaillée par le discours politique...**

La politique migratoire interpelle et interroge puisqu'elle engendre des phénomènes où les territoires se retrouvent sous tension. Les bénévoles et les citoyens peuvent s'épuiser puisqu'ils ne sont pas encadrés et soutenus par les institutions... De tels choix politiques fracturent nos territoires, et rendent les situations de plus en plus complexes.

Les collectifs citoyens construisent chaque jour une société solidaire et accueillante afin qu'ils émergent des politiques alternatives d'accueil et d'accès aux droits des migrants. Ces actions engageront peut-être nos représentants politiques à prendre des décisions qui tendront vers une société empreinte de solidarité et d'humanité. A ce jour, la société civile doit continuer à s'organiser et défendre ses valeurs...